

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Central Nova.

LES PROJETS DE COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE À L'AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais également poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme certaines provinces, notamment Terre-Neuve, ont d'immenses ressources hydro-électriques qui demeurent inexploitées parce que ces provinces n'ont pas les moyens voulus pour le faire et comme le Canada a besoin désespérément de nouvelles centrales hydro-électriques pour atténuer la crise de l'énergie et faciliter l'établissement d'un réseau national d'énergie dont le besoin se fait sentir depuis longtemps, le ministre dira-t-il brièvement quand il se propose de présenter un programme général qui encouragerait l'exploitation de ces ressources provinciales au profit de tous les Canadiens?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous avons élaboré ce programme et en avons discuté avec le premier ministre de Terre-Neuve. Nous lui avons expliqué que nous sommes disposés à envisager un certain nombre de nouvelles formules quant au financement des installations nécessaires à la génération et à la transmission de l'énergie hydro-électrique. A dire vrai, nous ne saurions procéder plus rapidement que maintenant. Nous attendons sa réponse.

LE MOTIF DE LA RÉDUCTION DE LA PARTICIPATION FÉDÉRALE À L'ACQUITEMENT DU COÛT DES LIGNES DE TRANSMISSION

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A cette belle époque d'il y a dix ans, le gouvernement prêchait l'indépendance en ce domaine et sa politique consistait notamment à assumer entièrement le coût des installations de transmission. Pourquoi, aujourd'hui, en pleine crise énergétique, le gouvernement n'assume-t-il plus que la moitié du coût des nouveaux relais qui pourraient encourager les Canadiens à accroître leurs sources d'énergie renouvelable? Va-t-il considérer ce genre d'entreprise, de concert avec le ministre de l'Expansion économique régionale?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'exhorte vivement le député qui siège à la Chambre en tant que membre du parti conservateur à communiquer avec le premier ministre de Terre-Neuve, membre lui aussi du parti conservateur, pour l'inviter, ainsi que ses collègues, à se décider au plus tôt. Pour ce qui est de l'autre aspect, le député ferait probablement œuvre utile s'il arrivait à convaincre son propre chef que n'était-ce les opérations de forage de Pétro-Canada, il n'y aurait aucun forage au large des côtes de la Nouvelle-Écosse cette année.

Une voix: Ce n'est pas vrai.

Une voix: Sottise.

M. MacKay: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre dirait-il simplement à la Chambre quand les députés de ce côté-ci de la Chambre et les Canadiens

Questions orales

en général peuvent espérer des projets concrets? Jusqu'à maintenant, nous n'avons eu que des promesses et jamais de réalisations quant à la mise en valeur des ressources énergétiques.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE MOTIF DE L'ACQUISITION DU NAVIRE DE CROISIÈRE «MERCATOR ONE»

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au sympathique ministre de l'Expansion économique régionale et concerne l'odyssée du *Mercator I*, ce curieux navire de croisière appartenant aux contribuables du Canada et de la Nouvelle-Écosse, par l'intermédiaire de la Metropolitan Area Growth Investments, enregistré aux Bahamas pour éviter des impôts canadiens, actuellement en croisière transatlantique de rodage entre Londres et les Bermudes avant sa mise en service dans les eaux canadiennes et doté d'un équipage thaïlandais. Le ministre pourrait-il dire si les directeurs de MAGI qui ont été nommés par le gouvernement fédéral approuvent le fait que ce navire n'ait servi jusqu'à présent qu'à réduire le chômage en Thaïlande, et à accroître les revenus des Bermudes et des Bahamas? Ce navire ne deviendra-t-il donc jamais véritablement canadien?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je veux d'abord signaler le bon mot du député. Tout ce que je peux dire de cette affaire, c'est que le conseil d'administration de MAGI devait avoir de bonnes raisons d'accepter la proposition. Je ne peux toutefois rien ajouter quant à la décision que les administrateurs de la société Mercator ont pu prendre par la suite.

● (1430)

M. McCleave: Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Dans l'intérêt de ma province, le ministre veillera-t-il à ce qu'on serve au moins du jus de pomme de la Nouvelle-Écosse à bord de ce navire de plaisance?

* * *

LES COMMUNICATIONS

L'INCIDENCE SUR LA POLITIQUE NATIONALE DE L'OCTROI DE NOUVEAUX POUVOIRS AU MINISTRE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question qui s'adresse au ministre des Communications a trait au bill C-43 qui a été lu hier pour la première fois. En principe toutes les commissions royales d'enquête sur la radio-diffusion sur les comités parlementaires et sur les propositions fédérales contenues dans des livres verts ou gris traitant de la politique adoptée en matière de communications insistent pour que cette politique d'envergure nationale soit cohérente et logique. Le ministre peut-il dire à la Chambre comment on peut espérer obtenir ce résultat étant donné qu'on lui a conféré le pouvoir de conclure avec chaque province des accords particuliers et probablement différents d'une province à l'autre?